

Affaire des constructions non autorisées : 55 personnes placées en détention et deux autres sous contrôle judiciaire

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-01-2009 19:36:26

Cinquante cinq personnes ont été placées en détention et deux autres, en état de liberté, mises sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction près la Cour d'appel de Casablanca, en liaison avec les constructions clandestines au quartier Lahraouiyyine, annonce jeudi un communiqué du Procureur général du Roi près cette juridiction.

Parmi ces personnes figurent des agents d'autorité (4 caids), des auxiliaires d'autorité (1 khalifa, 10 chioukhs et 3 mokadam), 5 éléments des forces auxiliaires, 9 gendarmes, 6 agents techniques de la préfecture, 3 conseillers communaux et 16 spéculateurs immobiliers, précise la même source.

Le juge d'instruction a ordonné la mise en détention de cinquante cinq personnes et la poursuite de l'instruction concernant deux autres laissées en liberté et placées sous contrôle judiciaire, a-t-on indiqué, précisant que l'enquête se poursuit pour identifier éventuellement d'autres personnes impliquées dans cette affaire.

Après la présentation des prévenus devant le parquet près la Cour d'appel de Casablanca, il a été décidé de les déférer devant le juge d'instruction pour répondre des accusations de trafic d'influence, corruption, réalisation de lotissements immobiliers et d'habitat sans autorisation, construction sans permis et escroquerie.

70 personnes avaient été arrêtées dans le cadre de cette affaire et présentées au parquet, pour leur implication présumée dans la réalisation de lotissement d'habitat sans autorisation, construction de logement et réalisation illégale de hangars destinés à des activités commerciales diverses, rappelle-t-on.

MAP